

16 juin 2026

ÉLECTIONS CNESERAAV

Conseil National de l'Enseignement Supérieur
Et de la Recherche Agricole, Agroalimentaire et Vétérinaire

Des élu·es Élan commun au CNESERAAV : Pour quoi faire ?

- **Vous représenter** : avec une participation efficace et diversifiée de toutes les catégories de personnels des différents établissements d'enseignement supérieur et de la recherche publics, pour l'agriculture, l'alimentation et l'agroalimentaire, la santé animale et la santé humaine, l'environnement et le paysage, dans une instance démocratique majoritairement constituée d'élu·es (58 membres dont 22 élu·es des personnels et 8 élu·es étudiant·es du public et 12 élu·es du privé) ;

Élections CNESERAAV 2026

Le CNESERAAV... Pourquoi ?

Je vote pour

- **Pour la défense du service public, des élu·es mobilisé·es pour contrer l'entrisme de l'enseignement supérieur privé soutenu par les lobbies !**

Vos élu·es **Élan commun** font entendre vos réflexions, propositions et revendications sur la politique d'enseignement supérieur et de recherche publics, en tenant compte des enjeux environnementaux et sociétaux actuels.

Le CNESERAAV est consulté sur :

- Les projets de loi ou de décret concernant l'enseignement supérieur agricole et la recherche agricoles ;
- La répartition des moyens, financiers et des personnels attribués aux établissements d'enseignement supérieur agricole ;
- L'accréditation des formations et la réglementation des diplômes ;
- La structuration de l'enseignement supérieur agricole et l'organisation des établissements (statuts des établissements, COMUE, fusion d'établissements,...).

Élections CNESERAAV 2026

Je choisis mes élu·es

Je vote pour 

Liste présentée par l'Élan commun

(SNETAP-FSU, CGT-Agri, Sud Rural Territoires)
Avec le SNESUP-FSU, le SNCS-FSU et la FSEEVF associée à la FSU

→ POUR la défense de nos conditions de travail et la promotion de l'enseignement supérieur et la recherche publics !

L'expertise de l'Élan commun réside dans ses représentant·es engagé·es, actif·ves, reconnu·es au quotidien dans leurs établissements, mais aussi dans les instances nationales, dont la connaissance approfondie des statuts des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche, permet l'analyse et la négociation des projets de textes réglementaires et financiers présentés au CNESERAAV.

L'Élan commun s'oppose à la précarité entretenue des personnels du MAASA, lutte contre la lourdeur des charges administratives qui nous font perdre le sens du travail.

L'Élan commun refuse que les moyens financiers imposent les orientations des établissements.

→ POUR un grand service public de qualité !

L'Élan commun revendique des dotations de personnels et des dotations financières permettant un enseignement et une recherche à la hauteur des besoins des ambitions sociétales.

L'enseignement et les recherches plurielles doivent être soutenus avec des moyens publics réservés à nos établissements pour rester indépendants, en sortant de la logique libérale des appels à projet, et avec des choix d'orientation définis grâce à un débat public démocratique et indépendant.

L'Élan commun s'oppose au développement de l'enseignement supérieur privé aux dépens du service public.

L'Élan commun défend une liberté académique pleine et entière.

→ POUR démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur agricole porteur des défis environnementaux et de la nécessaire transition agroécologique !

L'Élan commun revendique de garantir une offre complète de formation publique et laïque avec un réseau étoffé d'établissements, accessible aux étudiant·es via des frais d'inscription qui devraient être modiques, y compris pour des étudiant·es non européen·nes.

Il est urgent de redonner aux établissements d'enseignement supérieur leur rôle en renforçant le soutien aux activités de recherche des enseignant·es-chercheur·euses, en diversifiant les champs d'intervention de la recherche.

Pour faire face aux effets du changement climatique, les personnels de l'enseignement et la recherche publics doivent être acteurs des nécessaires transformations afin de répondre pleinement aux défis de la transition écologique et de la justice sociale.

→ POUR vous défendre et vous informer !

L'Élan commun, ce sont des élu·es écouté·es dans les instances grâce à un travail participatif, durant les 25 séances de la mandature qui se termine.

L'Élan commun travaille avec une exigence de transparence sur les dossiers présentés, et rend compte à la communauté éducative, via ses sites internet, de la teneur des débats et de ses positions.

Élections CNESERAAV 2026

A l'urne, par correspondance ou en ligne

Le 16 juin :

Je vote pour 

→ POUR une alliance syndicale forte et reconnue !

Ancrée dans le paysage syndical et incontournable pour porter la défense du service public et de ses agent·es, la dynamique de l'Élan commun, par l'action de ses 3 organisations syndicales de lutte et de transformation sociale, nous rend plus fort·es ensemble pour un vrai service public contre les politiques du gouvernement qui ne cessent d'attaquer les conditions de travail et le sens de nos missions.

ENSEMBLE nous sommes plus fort·es et nous continuerons à le démontrer !!!

